

### **Question écrite de M. Havard relative au Forum Libération**

M. HAVARD Michel : Oui, Monsieur le Maire, nous avons convenu, avec M. Brumm, qu'il me fasse une réponse par écrit que nous annexerons au procès-verbal.

**Réponse de M. Richard BRUMM, Adjoint** : Mon Cher Collègue, comme nous en étions convenus, je vous adresse une réponse écrite à votre question écrite du 15 novembre.

Vous avez estimé que celle qui vous a été apportée par le Maire de Lyon lors du Conseil Municipal du 11 octobre dernier n'était pas suffisante.

Comme vous avez pu le constater, et sur le même modèle technique et financier que pour l'édition 2009, le Forum Libération constitue un événement de grand prestige, mais il s'agit d'un événement Grand Lyon dont la Ville n'est que partenaire.

La participation purement financière de la Ville a trait à l'achat d'espace dans le journal Libération pour un montant de 100 000 € et à la mise à disposition des locaux.

L'essentiel des prestations de la manifestation est pris en charge par des partenaires privés présents sur le Forum tels que Casino, Renault Trucks, Général Electric, etc..

Pour répondre plus précisément à votre question, je vous précise que la Ville n'engage pas de frais de transport, de frais d'hébergement, de frais de restauration, ou d'autres dépenses, etc..

Il n'est pas possible de valoriser la mise à disposition des salons de l'Hôtel de Ville ; en effet ceux-ci ne sont jamais loués mais seulement prêtés à des partenaires de qualité.

Je vous rappelle que chaque année la « Maison des Lyonnais » accueille plus de 100 000 visiteurs dans le cadre des différentes manifestations qui y sont organisées.

Enfin, en ce qui concerne la valorisation du personnel mobilisé pour la manifestation, il n'est pas possible de l'établir dans la mesure, où une fois encore, et c'est la stricte vérité, il s'agit du personnel normal de la Mairie dont la tâche est de recevoir dans l'année les 100 000 visiteurs évoqués précédemment, que ce soit en semaine ou pendant le week-end.

Le personnel autre que celui de la Mairie de Lyon, présent sur le site, est composé essentiellement d'hôtesse qui sont mises à disposition par les partenaires précités.

Pour le reste des interventions, qu'elles soient en nature ou financières, elles sont financées dans le cadre d'une répartition entre le Grand Lyon et les sociétés partenaires.

Pour que vous ayez bien conscience du sérieux et de l'intérêt de cette manifestation, je vous précise que cette année la manifestation a compté :

- 150 Intervenants de qualité,
- 24 700 auditeurs et visiteurs,

- Sur le site internet, ont été comptés 30 000 vidéos vues (pas simplement des connexions), et depuis environ 400 par jour.

Je vous indique d'ailleurs qu'une 3<sup>ème</sup> édition est envisagée pour l'année prochaine du fait de la qualité de cette manifestation, unanimement exprimée par les participants : intervenants, public, ... et même par vous mon Cher Collègue !

Si vous souhaitez avoir des précisions concernant la participation du Grand Lyon, votre groupe peut naturellement s'adresser aux services concernés de cette collectivité.

Je pense avoir répondu de façon complète à vos interrogations et, conformément à votre demande, en toute transparence

Je vous prie de croire, Mon Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Richard BRUMM

**La séance est levée à 19 H 55.**